



VERS UN DÉVELOPPEMENT

SOLIDAIRE

JUILLET 2001 – NUMÉRO 161

Déclaration de Berne

La Déclaration de Berne est une organisation indépendante qui s'engage depuis 1968 en faveur de relations Nord-Sud plus équitables dans des domaines aussi variés que le commerce, les relations financières, l'environnement, l'agriculture, la santé, les droits humains ou le développement durable.

Par des campagnes de sensibilisation, par ses interventions dans les médias, par son action auprès des décideurs, elle informe et fait pression en vue de changer les comportements des acteurs suisses à l'égard des pays du Sud. Elle est forte de 16000 membres et édite la revue SOLIDAIRE.

Déclaration de Berne
CP 212
1000 Lausanne 9
Tél. 021 620 03 03
Fax 021 620 03 00
decladeberne@club.ch
www.evb.ch/db

*OMC: Au service
de quel monde?*



[Talon]

Merci de m'envoyer

Carte(s) postale(s)

(gratuites jusqu'à 100 exemplaires. Plus de 100 ex. 20 cts/pièce + frais de port)

Brochure(s) «OMC: Au service de quel monde?», 28 pages, (4.-/pièce + frais de port)

Plus d'information sur le travail de la Déclaration de Berne

Je souhaite devenir membre de la Déclaration de Berne

(cotisation annuelle 50.-, revue Solidaire incluse. 25.- apprentis, étudiants, chômeurs, AVS)

Nom, Prénom _____

Adresse _____

Signature _____

Date _____

A envoyer à: Déclaration de Berne, CP 212, 1000 Lausanne 9, Fax 021 620 03 00



DÉCLARATION DE BERNE



DÉCLARATION DE BERNE

- 3 Edito
- 4 Privés de services publics?
- 8 AGCS: Services publics pris en otage!
- 12 La source tarie
- 15 L'Afrique du Sud en soldes
- 18 Santé... pour ceux qui paient...
- 20 Education, une valeur universelle
- 22 Panne d'électricité
- 24 Laissés sans voie
- 26 Campagne «Non au bradage mondial des services publics!»

[Impressum]

Cette brochure est un numéro spécial de la revue Vers un développement Solidaire, no 161, juillet 2001, 6000 exemplaires
Parution: 6 fois par an. Cotation/abonnement annuel: 50.- francs.

Editeur: Déclaration de Berne, Case Postale 212, 1000 Lausanne 9, Tél. 021 620 03 03, Fax 021 620 03 00, decladeberne@club.ch, www.evb.ch/db
Rédacteurs: Delf Bucher, Lara Cataldi, Marianne Hochuli, Andreas Missbach, Thierry Pellet, Julien Reinhard. Rédactrice responsable de l'édition française: Lara Cataldi. Traductions: Catherine Berruex, Lara Cataldi, François Maillard, Mirella Vogel. Photos: Patricia Laguerre. Graphisme: Clerici Partner, Zurich. Impression: ROPRESS Genossenschaft, Zurich. Papier: Cyclus Recycling 100%.

Nous remercions la Fédération Genevoise de Coopération pour son soutien financier.

Non au bradage mondial des services publics!

L'OMC ne fait pas de pause cet été. Ses Etats membres ont repris discrètement les négociations de l'Accord Général sur le Commerce des Services qui promet la libéralisation progressive de l'éducation, de la santé et des services postaux. Ces services publics, fondés sur des valeurs d'équité et de justice sociale, sont mis en péril sans que les dirigeants du monde jugent utile d'en avertir le bon peuple.

Les entreprises multinationales et les pays riches ont, de leur côté, un intérêt certain à voir s'ouvrir des marchés aussi prometteurs que la santé et l'éducation. Mais les pays en développement, qui n'ont pour la plupart que leurs bras à vendre comme service, ont résolument moins, voire rien à gagner.

Au Nord comme au Sud, les plus pauvres risquent de perdre au grand bradage des services. Les négociations ont à peine commencé et il est encore temps d'influencer les discussions. C'est pourquoi la Déclaration de Berne, attac-Suisse et de nombreux syndicats ont décidé d'unir leurs forces pour lancer une nouvelle campagne: «Non au bradage mondial des services publics!»

Engagez-vous avec nous! Même sous votre parasol, envoyez rapidement une carte postale à Pascal Couchepin!

► Lara Cataldi



Privés de services publics?

La privatisation de services et d'entreprises publiques est amorcée. En Suisse, comme dans le reste du monde, la vague néolibérale a conduit ces dernières années à réévaluer le rôle et la dimension du secteur public. Poussée à l'extrême, cette politique du «tout au marché» remet en cause le droit de chacun aux prestations minimales dans des secteurs aussi fondamentaux que l'éducation, la santé ou l'accès à l'eau.

En 2000, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé des prêts à 12 pays, pour la plupart africains, à condition que les gouvernements attribuent les droits sur l'eau au secteur privé. A Mexico City, Hanoï et Buenos Aires, tout le système d'approvisionnement en eau – propriété, gestion et utilisation – est privé. L'eau, bien public, bien vital, est soumise aux lois du marché: qui paie est servi, les autres sont exclus. La privatisation d'entreprises étatiques est l'un des ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale. Ces deux institutions poursuivent aujourd'hui encore cette politique, alors même qu'elles ont entre-temps reconnu n'avoir atteint pratiquement aucun de leurs objectifs (croissance, réduction du déficit, lutte contre l'inflation).

Depuis l'écroulement du «socialisme réel» à l'Est et l'offensive néolibérale des années 80, le rôle de l'Etat comme fournisseur de services est remis en question. L'Etat est accusé de gaspiller l'argent public, de paralyser l'appareil économique, de mal gérer, de transformer les citoyens en assistés... Selon les tenants de cette doctrine, il faut restaurer la primauté du marché comme principe d'allocation des ressources et des richesses. L'Etat

doit limiter son action à faire respecter le droit privé et à garantir la concurrence. En effet, cette dernière garantit une plus grande efficacité, condition sine qua non du développement économique et donc du bien-être. Car aujourd'hui comme hier, l'idée reste ancrée qu'avec le temps, le bien-être se propagera aux plus défavorisés.

Pourtant, la libéralisation n'est pas la panacée. En effet, elle sur-valorise le court terme et oublie que dans de nombreux secteurs, il n'existe pas de concurrence pure et parfaite, mais seulement une concurrence entre quelques grands, qui peu conduire à terme au monopole. Fort bien promue au FMI, à la Banque mondiale et à l'OMC, la doctrine libérale n'a pas fait ses preuves. Au contraire, comme le montre le rapport 1999 du PNUD sur le développement humain, l'écart entre riches et pauvres se creuse tant à l'intérieur des Etats qu'entre les Etats. Aujourd'hui, l'UNESCO compte 876 millions d'analphabètes dans le monde et la FAO presque autant de personnes souffrant de la faim. 2,8 milliards de personnes (la moitié de l'humanité !) ont moins de 2 dollars par jour pour vivre. Le marché parviendra-t-il à améliorer leurs conditions de vie?



Au service de l'intérêt général

L'intervention de l'Etat est indispensable pour assurer à chacun, sans distinction, le droit à l'éducation, à la sécurité sociale, à la santé, à vivre à l'abri de la faim, etc. C'est aujourd'hui l'une de ses missions de service public.

Qu'est-ce que le service public? La notion est difficile à cerner et varie selon les contraintes de chaque société, selon les activités économiques et les aspirations humaines. Au service de l'intérêt général, les services publics assument les fonctions complémentaires suivantes: ils veillent à la cohésion sociale en assurant la redistribution des richesses, la protection de la santé, l'instruction et d'autres éléments du lien social. Ils permettent également le financement d'investissements lourds, la préservation de biens rares, la gestion de l'espace, la gestion du long terme, souvent négligés par les mécanismes de marché.



L'intérêt général relève d'une définition politique et dépend donc, dans les démocraties, des choix des citoyens. Certains gouvernements se sont, ainsi, vu confier la mission d'assurer les transports publics, les services postaux, l'approvisionnement en eau, en électricité, etc. Ainsi, le souverain a décidé de soustraire ces services à la logique marchande pour en garantir un accès universel, continu et durable.

Pour assurer un service public, l'Etat doit garantir les prestations, mais il ne doit pas automatiquement les produire. Il peut également assumer sa mission en choisissant uniquement de réglementer et d'assurer que le service, fourni par des acteurs privés, soit accessible à tous. A titre d'exemple, en Suisse aujourd'hui, l'Etat assure directement et exclusivement les services de police, justice, diplomatie; par contre, dans d'autres domaines, il ne gère qu'une partie et confie la production de certains services à des orga-



Deux des tactiques en vogue pour fragiliser les services publics:

■ Casser l'intégration verticale propre aux services publics:

Pour les chemins de fers par exemple: l'entretien du réseau, la billetterie deviennent des départements distincts et concurrentiels. Les pôles rentables sont privatisés alors que l'Etat reste garant de l'entretien coûteux des infrastructures.

■ Couper les vivres:

En réduisant les impôts ou en conditionnant les prêts, on assèche progressivement les services publics. Les entreprises privées apparaissent alors comme des bienfaitrices, seules capables d'assumer les coûts des services.

(Source: Alerte Générale à la Capture des services publics, avril 2000, coordination pour le contrôle citoyen de l'OMC)

nismes privés ou mixtes: éducation, santé, transport, électricité.

Hors service

La vague néolibérale met en péril la conception de service public tenu de fonctionner de manière régulière et continue (l'eau et l'électricité doivent être disponibles en permanence) et dans des conditions égales pour tous.

A titre d'exemple, l'éducation est aujourd'hui remise en question comme service public. Si d'une part l'éducation est encore vue comme un droit, comme une nécessité pour la cohésion de la communauté et la transmission des connaissances, elle est d'autre part devenue un enjeu stratégique pour les entreprises. L'enseignement forme en effet un marché de plus de 1000 milliards de dollars (montant annuel des dépenses publiques d'éducation dans le monde), les étudiants représentent près d'un milliard de clients ou futurs employés. Alors que les pouvoirs publics ont de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande croissante en enseignement avec des budgets constants, le secteur privé remet en question le rôle de l'enseignement public. Ainsi, la Table ronde européenne des industriels regrette que *«dans la plupart des pays d'Europe, les écoles soient intégrées dans un système public centralisé, géré par une bureaucratie qui ralentit leur évolution ou les rend imperméables aux demandes de changement émanant de l'extérieur»*. Sous pression des milieux économiques, un processus de déréglementation du système scolaire est amorcé. De nombreux établissements sont poussés à chercher des sources de financement privées sous formes de partenariats école-entreprise: un moyen pour ces dernières d'intervenir dans l'élaboration des programmes scolaires.

Dans une telle situation, l'Etat, partiellement dépendant du secteur privé pour financer sa mission d'éducation, est contraint d'établir un compromis entre l'intérêt géné-

ral et l'intérêt de quelques entreprises. C'est là l'un des principaux problèmes liés à la privatisation progressive.

Poussée à l'extrême, la logique libérale retire à la communauté le pouvoir de définir et de gérer ses services publics; elle met en cause la contribution des services publics à la cohésion économique, sociale et territoriale et à la solidarité. C'est ce qu'exigent le FMI et la Banque mondiale des pays endettés lorsqu'ils conditionnent leurs prêts à la privatisation de certains services. Comme le disait récemment Christine Andela (engagée dans la promotion des droits humains au Cameroun): *«Nous n'avons plus d'instruments de politique nationale, nous vivons aujourd'hui selon les programmes de la banque mondiale. Il est urgent que nous façonnions notre politique et nos instruments.»*

Refonder les services publics

Si certaines critiques émises par les tenants du néolibéralisme sur le mauvais fonctionnement des services publics sont effectivement fondées (corruption, bureaucratie) il est indispensable de préserver les services publics comme garants de l'intérêt général. C'est au peuple et non à quelques entreprises ou bailleurs internationaux de définir la mission de l'Etat. Les politiques de promotion et de protection de l'environnement, de la santé, de l'éducation mais encore la lutte contre la pauvreté, la préservation de la biodiversité, la paix, les droits humains nécessitent aujourd'hui une gestion et une politique commune et solidaire à l'échelle planétaire. Mais la marge de manœuvre politique sur le plan national et international est sérieusement menacée par la politique néolibérale qui tend à réduire le rôle de l'Etat à la promotion du libre-échange. L'Accord Général sur le Commerce des Services, renégocié actuellement à l'OMC, en est un exemple éloquent (voir pages suivantes).

AGCS: Services publics pris en otage!

A l'OMC, les Etats s'accordent pour libéraliser les services avec la discrétion de rigueur. Un pas décisif vers une précarisation des services publics et une mise sous tutelle des politiques nationales.

Les 140 Etats membres de l'Organisation Mondiale du Commerce renégocient, depuis février 2000, l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS ou GATS en anglais). Cet accord, administré par l'OMC depuis janvier 1995, est le premier accord multilatéral dans le domaine des services. L'AGCS est un accord cadre, non abouti, qui jette les bases de la libéralisation progressive des services. A sa ratification, les Etats s'étaient engagés à le renégocier périodiquement «en vue d'élever le niveau de libéralisation». En 2000, ils ont donc été priés de formuler de nouvelles concessions pour l'ouverture de leurs marchés. Les négociations devraient encore durer trois ans.

L'AGCS couvre toutes les activités économiques en dehors du trafic des marchandises, des matières premières et des produits agricoles. 160 secteurs sont aujourd'hui englobés, allant du tourisme aux télécommunications, en passant par les banques, l'environnement, l'énergie, les assurances et les transports. Seuls sont explicitement exclus les services non soumis à la concurrence, totalement financés et administrés par l'Etat (armée, police, justice, etc.). Le reste des services publics: santé, éducation, culture, assurance sociales, services postaux, etc. y sont donc soumis.

«Sans l'énorme pression faite par le secteur américain des services financiers, (...) l'accord sur les services n'aurait pas vu le jour», déclarait

A l'inverse des autres accords de l'OMC, l'AGCS ne s'applique pas uniquement au commerce transfrontalier, comme le souligne le secrétariat de l'OMC. «L'AGCS est (...) le premier accord multilatéral sur les investissements car il ne couvre pas uniquement le commerce transfrontalier, mais toutes les formes possibles de fourniture de services, y compris le droit d'établir une présence commerciale sur le marché d'exportation.» L'AGCS couvre les 4 formes suivantes de fourniture de services.

- Le commerce transfrontalier (exemple: un cours est fourni via internet entre deux pays)
- La consommation à l'étranger (exemple: un étudiant prend des cours à l'étranger)
- L'établissement d'une entreprise à l'étranger (exemple: une école s'établit à l'étranger)
- La présence de personnes à l'étranger (exemple: un professeur enseigne à l'étranger)



M. Hartidge, directeur de la division des services à l'OMC. Leaders mondiaux de l'exportation de services, les Etats-Unis mais aussi la Suisse et les autres pays occidentaux, ont tout intérêt à voir s'ouvrir de nouveaux marchés. A l'inverse, les pays en développement, qui n'ont pratiquement rien à exporter en matière de services, ont refusé d'entrer en matière sur un accord trop contraignant.

Un jeu faussé d'avance

Actuellement, l'AGCS prévoit d'importantes exceptions aux principes de base de l'OMC qui veulent que tous les Etats et tous les producteurs – nationaux et étrangers – soient traités de la même manière. Selon l'AGCS, chaque Etat peut, en effet, choisir quel secteur il veut soumettre à l'OMC et à quelles conditions. Mais, s'il n'émet aucune réserve, l'Etat doit accorder le même traitement aux entreprises étrangères qu'aux entreprises locales; il doit d'autre part éliminer toute réglementation limitant le nombre de fournisseurs, la part de marché, la participation en capital ou le nombre de travailleurs étrangers. Dans un tel cas de figure, un pays se prive de tout moyen de protéger son industrie naissante ou de contraindre une entreprise étrangère à employer du personnel local.

Or, si au niveau juridique la possibilité d'émettre des réserves existe, au niveau politique, les Etats les plus puissants et les plus intéressés à trouver de nouveaux marchés usent de toutes les tactiques diplomatiques pour étendre le niveau de libéralisation. Les pressions des pays riches: Etats-Unis et Union européenne en tête, conjuguées à celles du secrétariat de l'OMC, poussent clairement à une libéralisation accrue. Lors des négociations en matière de services financiers et de télécommunications, ces derniers ont exercé de telles pressions qu'ils ont obtenu de nombreuses concessions.

Au service de qui?

En n'excluant pratiquement aucun service, l'AGCS remet en question les pouvoirs des gouvernements et des parlements d'assurer les services publics essentiels. En effet, lorsqu'un gouvernement décide d'intégrer à l'AGCS des secteurs tels que l'accès à l'eau, la santé ou l'éducation, il ne peut pratiquement pas revenir sur sa décision!

Parce que l'AGCS a pour but une libéralisation progressive, il est, par essence, opposé à ce que des gouvernements fassent machine arrière. Si un gouvernement décide de rétablir des restrictions à la fourniture de services, il doit, en contre-partie fournir des compensations satisfaisantes aux membres de l'OMC affectés par ce revirement. Il devra, par exemple, ouvrir un autre secteur au marché ou payer des compensations aux fournisseurs étrangers pour le manque à gagner. En définitive, ceci dépend de la négociation et des conclusions de la procédure d'arbitrage de l'OMC. Une décision du peuple ne suffit plus pour déterminer l'orientation politique en matière de services publics, il faut encore négocier à la satisfaction des membres de l'OMC! Ceci est particulièrement préoccupant pour les pays en développement qui n'ont pratiquement rien à offrir en échange.

La phase actuelle des négociations de l'AGCS risque de précariser encore la souveraineté des gouvernements et de restreindre gravement les «régulations internes» qu'un parlement aurait le droit de mettre en place ou de maintenir. Dans tous les secteurs couverts par l'accord – qu'ils aient ou non fait l'objet d'un engagement spécifique d'un Etat –, l'OMC se réserve le droit d'examiner si les «régulations internes» ne sont pas des «entraves non nécessaires au commerce». Auquel cas, l'OMC est habilitée à imposer certaines «disciplines» aux Etats. A l'heure actuelle, ces fameuses «disciplines» sont en-

core en gestation. Interprétées dans un sens favorable à la libéralisation, elles ont de fortes chances de remettre en question des normes gouvernementales destinées par exemple à la protection de l'environnement ou de la santé. Ces dernières pourraient en effet être jugées «plus rigoureuses que nécessaire pour assurer la qualité du service»!

Un programme masqué

Les gouvernements et a fortiori les parlements ne savent pas forcément ce que leur réserve l'AGCS. Les élus ne sont pour la plupart pas informés des nouveaux services mis dans l'engrenage des négociations. Par exemple, le parlement suisse n'a pas été consulté sur les négociations en cours. Comme le déclarait M. Ruggiero, ancien directeur de l'OMC: «L'AGCS fournit des garanties sur un champ du droit et des régulations bien plus vaste que celui de l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce. (...) J'ai le sentiment que ni les gouvernements ni les entreprises n'ont encore pleinement mesuré l'étendue de ces garanties, ni la portée et la valeur de leurs engagements actuels.»

Arrêtez les dégâts!

L'Accord Général sur le Commerce des Services réduit les compétences des gouvernements et des parlements dans des domaines aussi précieux que la santé, l'éducation, l'environnement ou la politique de développement. Différentes associations et syndicats à travers le monde – dont la Déclaration de Berne –, exigent un moratoire des négociations sur les services et demandent que les services publics essentiels soient mis hors de portée de l'OMC. Il est impératif d'en évaluer les conséquences économiques, sociales et écologiques pour les différents pays. Les citoyens et les citoyennes doivent être informés des engagements pris par leur gouvernement. Et les pays en développement ne doivent pas être

poussés à faire des concessions dans les domaines sensibles pour leur développement. La Déclaration de Berne, attac-Suisse et plusieurs syndicats suisses lancent une campagne de protestation. Utilisez les cartes à la fin de la brochure!



Et si un géant de l'alimentation disposait de l'approvisionnement en eau?

GATS: Une providence pour ... les transnationales!

«La participation des industries de service dans les négociations est cruciale pour nous permettre d'aligner nos objectifs de négociation sur les priorités des entreprises. L'AGCS n'est pas seulement un accord entre les gouvernements. C'est avant tout un instrument au bénéfice des milieux économiques, et pas seulement pour l'économie en général, mais pour les entreprises individuelles de service désirant exporter des services, investir ou opérer à l'étranger.»

(source: Site Internet de la Commission européenne. <http://gats-info.eu.int>)



La source tarie

Aujourd'hui, de nombreux pays du Sud n'ont toujours pas résolu la question de l'approvisionnement en eau. Résultat: environ 1,4 milliards d'êtres humains n'ont pas accès à l'eau potable. Pour remédier à cette situation, la Banque mondiale et les autres bailleurs de fonds internationaux prescrivent la privatisation de la distribution de l'eau, qu'ils considèrent comme le seul remède efficace. Les Etats membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont déjà classé l'eau dans les services commerciaux.

La Bolivie est l'un des pays les plus pauvres d'Amérique latine. Sa population est donc particulièrement vulnérable au diktat des bailleurs de fonds internationaux. En février 1996, lors d'un entretien entre un représentant de la Banque mondiale et le maire de Cochabamba, ce dernier s'est vu signifier qu'il n'obtiendrait de l'aide pour l'approvisionnement en eau de sa ville que s'il se déclarait prêt à en privatiser le réseau. Un an et demi plus tard, au cours d'une rencontre à Washington, le président bolivien Gonzalo Sanchez de Losada a dû consentir à privatiser l'eau pour obtenir un allègement de la dette de son pays auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

Le processus de privatisation de l'eau de Cochabamba est particulièrement opaque. Seul un investisseur privé s'est intéressé à reprendre «l'affaire»: le Consorcio Aguas de Tunán, filiale de la multinationale Bechtel Corporation, établie à San Francisco. Les députés boliviens ont donc été contraints de céder le réseau d'eau à cette entreprise, sans

pouvoir négocier quoi que ce soit en matière d'approvisionnement de la population.

Suite à la privatisation, le prix de l'eau a grimpé de plus de 35%. Mais la Banque mondiale, qui suit l'affaire continuait à penser que tous les coûts économiques réels liés à l'eau (captation, contrôle, distribution, assainissement) devaient être couverts par son prix de vente. En 1999, un rapport de la Banque mondiale stipulait: «Il n'est pas question d'accorder des subventions publiques à la ville de Cochabamba pour améliorer la situation suite au renchérissement des tarifs de l'eau.»

En avril 2000, la hausse massive du prix de l'eau a provoqué une grève générale et des manifestations de masse. L'armée a été mobilisée. Un jeune de 17 ans a été tué et plus d'une centaine de personnes blessées. Questionné sur les événements, le directeur de la Banque mondiale, James Wolfensohn, déclara: «Lorsqu'on offre les prestations de services publics, cela mène à un certain gaspillage.» C'est peut-être vrai pour des utilisateurs de lave-vaisselle, mais à Cochabamba, seules



L'Afrique du Sud en soldes

La Déclaration de Berne a rencontré Nthuthu Fuzile lors d'une réunion sur l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS). Cette femme sud-africaine s'occupe de formation aux droits syndicaux dans son pays. Elle nous fait part de ses préoccupations quant aux privatisations et aux conséquences de l'AGCS sur les plus défavorisés de son pays.



△ Nthuthu Fuzile et Marianne Hochuli (DB)

quelques familles bénéficient de ce luxe. Pour la grande majorité de la population, la question de l'accès à l'eau potable relève de la survie!

Prise à la gorge, une partie de la population de Cochabamba s'est regroupée pour la défense de l'eau et de la vie (Coordinadora de Defensa del Agua y de la Vida). Grâce à Internet, elle a rapidement obtenu un soutien international. Bien informée sur les mécanismes des privatisations, forte d'un large soutien, la coalition est parvenue à renverser la situation: le gouvernement a modifié sa législation sur l'eau et Aguas de Tunán s'est retiré.

Aujourd'hui, la population et des experts internationaux cherchent à améliorer la gestion publique de l'eau pour pallier aux problèmes de mauvaise gestion et de corruption qui y règnent. A l'ouest de Cochabamba, la commune d'El Paso est parvenue à acquérir les droits d'exploitation de l'eau. En trente jours, une équipe a construit un canal qui dessert aujourd'hui la communauté en eau.

«La lutte de la communauté pour son droit à l'eau est encore très présente dans la région. Pour parvenir à une bonne gestion de l'eau pour tous, il faut continuellement se battre contre la privatisation et pour un usage scrupuleux des ressources. Nous devons rassembler nos forces pour produire une alternative sur le plan global aussi. El Agua es nuestra y las decisiones también! L'eau nous appartient, et les décisions aussi!», conclut Sarah Haurden de Cochabamba.

Si la Bolivie avait inclus la libéralisation de l'eau dans ses listes d'engagements selon l'Accord Général sur le Commerce des Services, il est fort probable, que la population n'aurait pas pu se réapproprier le contrôle de l'eau. La Bolivie aurait d'abord dû négocier avec les Etats membres de l'OMC, touchés par ce revirement, pour obtenir leur aval et offrir des contreparties.

Vous avez participé cette année à Genève à une rencontre stratégique des organisations non gouvernementales (ONG) opposées à l'AGCS. Pourquoi?

La libéralisation du commerce de services est un sujet très sensible, particulièrement pour les pays pauvres. Je suis venue à Genève pour mieux comprendre les enjeux de cet accord tant pour l'Afrique du Sud, que pour le reste du monde, car il s'agit d'un problème global.

Quelles pourraient être les conséquences de l'AGCS pour l'Afrique du Sud?

Pour les pays pauvres, l'AGCS est synonyme de destruction. Il va accroître les problèmes de santé et le chômage. Dans une démocratie, les services publics sont essentiels. Imaginez qu'on soit acculé à payer cher un bien essentiel comme l'eau. Qu'est-ce que cela signifie pour les pauvres, pour les femmes qui ne peuvent se la payer?

En Afrique du Sud, nous avons déjà goûté la nouvelle politique économique que le gou-

vernement a proclamée en 1997, avec la privatisation de l'eau, de l'électricité et des transports publics. Beaucoup de points de l'AGCS ne sont donc pas nouveaux pour nous. Les conséquences de la privatisation du secteur de la santé se font déjà sentir: les riches peuvent se payer des soins en privé, mais dans le secteur public, l'Etat ne fait plus rien pour les améliorer. Si on n'a pas d'argent, on est obligé d'aller dans un hôpital public, où les conditions sont extrêmement mauvaises: pas d'équipement, parfois même pas de draps. Les gens doivent apporter ce qu'ils ont et se charger du ménage. Ce sont surtout les femmes qui font ce travail.

Vous parlez d'un hôpital public. On dit souvent que la privatisation permettra d'améliorer de telles conditions ...

Il faudrait savoir de quel genre d'amélioration il s'agit et à qui elles vont profiter. En effet, il est possible que les gens soient plus attentifs et plus responsables s'ils doivent payer pour les services fournis.



Mais les prestataires de services privés n'entreprennent rien pour mettre à disposition de bons services. Le pire est qu'il n'y a pas de partenariat dans ce processus de privatisation. Par exemple, l'électricité a été privatisée en Afrique du Sud. En conséquence, les employés communaux ne passent plus à domicile pour relever les compteurs avant d'envoyer la facture. Au lieu de cela, on reçoit tout le temps des factures aux montants faramineux et injustifiés. Alors on paie des estimations et on court de bureau en bureau pour obtenir des explications et des remboursements. Les propriétaires des sociétés sont peut-être en France ou aux États-Unis comme d'habitude. Les privatisations ne profitent pas aux gens de ce pays mais aux multinationales qui font toujours plus de profit.

Je viens de Johannesburg. Les gens qui vivent dans des townships comme Soweto ne peuvent pas payer l'eau privatisée, alors on a introduit des cartes de prépaiement. Quand le montant est épuisé, l'eau est coupée. La plupart des personnes vivent dans des abris de fortune, sans toilettes. Ils utilisent les infrastructures de maisons voisines. Mais comme l'eau coûte cher, les gens hésitent beaucoup plus à rendre ce service ce qui provoque des tensions. C'est pourtant humain de demander de l'eau, non? Avec la privatisation, les gens se refusent même l'accès à des biens fondamentaux. La cohésion sociale s'affaiblit, parce que les choses sont maintenant si chères que pour survivre, chacun doit préserver ses intérêts.

L'AGCS risque-t-il d'aggraver encore la situation?

Les délégués aux négociations de l'OMC disent toujours que l'AGCS est un accord flexible, car il permet à chaque gouvernement de définir ses propres conditions. Ceci paraît clair et sympathique. Mais en réalité nos négociateurs n'ont pas la possibilité d'influencer les négociations en leur faveur. Il est évident qu'à l'OMC les pays riches décident, vous connaissez le cas de la «Green Room» où les pays pauvres ne sont pas représentés. De plus, les pays pauvres n'ont pas les moyens de payer des avocats qui pourraient contrôler l'accord. Ils n'ont pas non plus d'argent pour s'adjoindre les meilleurs économistes qui feraient le travail pour eux. En somme, il leur manque les compétences nécessaires pour négocier proprement et tirer les bonnes ficelles. Les pays riches eux disposent des moyens nécessaires pour influencer l'OMC. Bien sûr, ils ne nous diraient jamais: «*Si vous signez, l'économie de votre pays sera ruinée.*» Mais en étudiant précisément l'accord, on remarque que plusieurs articles sont sujets à interprétation et qu'on a bien des chances de se faire avoir à nouveau.



Santé... pour ceux qui paient...



Et si une
marque
de boisson se
chargeait
de la santé
publique?

A l'Organisation mondiale de la Santé comme à l'ONU, les Etats unanimes déclarent que la santé n'est pas une marchandise comme les autres. C'est un droit humain qui doit être reconnu et protégé comme tel. Mais obsédées par la restructuration du secteur public et la diminution des dépenses publiques, les politiques néolibérales poussent à délaissier un secteur aussi essentiel que la santé.

Made in USA:

George M. a eu de la malchance. Cet ouvrier diabétique de Buffalo, New York, gagnait trop pour avoir droit au programme de santé «Medicaid» destiné aux nécessiteux, mais trop peu pour financer son traitement. Sa maladie l'a rendu aveugle à l'âge de 20 ans. Invalide, il a alors eu droit aux prestations de «Medicaid» et a pu se soigner à l'insuline, mais le mal était déjà fait. Il est mort à 21 ans.

Le destin de George M. n'est pas un cas unique. Chaque année le nombre de personnes sans assurance maladie et accident augmente aux Etats-Unis. Entre 1978 et 1998, leur nombre a crû de plus de 16 millions. Aujourd'hui, il est de 44 millions, dont 11 millions d'enfants. 75 % d'entre eux sont des «Working Poor» – pour une grande part membres de la population noire ou hispanique. Il n'est donc pas étonnant que l'espérance de vie des afro-américains ne soit que d'un peu plus de 70 ans, donc de six ans de moins que celle de la population blanche. Dans sa rubrique «santé pour tous», le dernier rapport de l'OMS sur la santé dans le monde classe les Etats-Unis au 54ème rang. La France et l'Italie, qui ont des systèmes solidaires contrôlés par l'Etat tiennent le haut du classement.

Alors que les Etats-Unis peuvent se targuer d'avoir un marché de la santé libéralisé, ils ont bien plus de peine à faire admettre qu'il soit particulièrement efficient. Le système américain est le plus onéreux du monde: 4000 dollars annuels par habitant, et ce coût augmente chaque année de près de 10 %. Afin de réduire la facture, les assurances négocient des «Rabais-quantités» avec les hôpitaux et les mé-

decins. Pour rattraper ces rabais, certains médecins font payer la différence aux personnes qui n'ont pas d'assurance. En avril 2001, le New York Times mentionnait par exemple qu'un gynécologue exige d'une patiente non assurée des honoraires sept fois plus élevés que d'une assurée.

Nicaragua: un système à plusieurs vitesses

Au Nicaragua, le système de santé à plusieurs vitesses est installé. A Managua, alors que les pharmacies privées regorgent de médicaments, les rayons des centres de santé publique sont vides. Les personnes cardiaques, diabétiques ou souffrant d'autres maladies chroniques trouvent de plus en plus souvent les pharmacies publiques vides. L'hôpital pédiatrique La Mascota n'a plus d'oxygène pour ses couveuses. Ces problèmes se rencontraient autrefois à la campagne, mais aujourd'hui, la capitale n'est plus épargnée.

Le réseau de centres de santé qui recouvrait le pays dans les années 80 est à l'abandon. En 1983, 89 % de la population consultait chaque année un médecin. Des campagnes de vaccination avaient permis d'éradiquer la polio et la malaria, et la mortalité infantile avait fortement décliné. Cependant, le virage politique de 1990 a mis un frein à ces progrès. Sous le slogan *Modernisation et démocratisation*, la Banque mondiale a promu et financé la transition vers un système de santé privé.

L'arrivée à la présidence du néolibéral Arnoldo Aléman en 1997 a donné un nouvel élan à la privatisation. Appuyé par la Banque inter-américaine de développement, son gouvernement a prévu d'assainir la dette des services de santé publique, en mettant 1000 médecins – soit le quart du personnel – en retraite anticipée. Le Nicaragua ne comptera bientôt plus qu'un médecin pour 1500 habitants.

Les premières cliniques ont déjà été privatisées. Aujourd'hui, seule l'élite a accès à tous les soins de santé. Les employés peuvent encore se prévaloir de soins de base grâce au système d'assurances existant dans les entreprises. Mais, pour la plus grande partie de la population il n'existe pratiquement plus rien.

Education, une valeur universelle...



Et si une
marque de
cigarettes
déterminait
les pro-
grammes
d'éducation?

Aujourd'hui dans le monde, 125 millions d'enfants en âge d'aller à l'école n'y ont pas accès et 150 millions d'autres quittent l'école avant la fin de leur première année scolaire. Suite aux politiques de redressement budgétaire imposées par la Banque mondiale et le FMI, la part des dépenses pour l'éducation en Afrique est passée de 20 % des budgets en 1980 à 13,6 % en 1990. Les critiques émanant d'organisations internationales comme l'UNICEF conjuguées aux pressions de la société civile ont poussé ces institutions à revoir leur politique.

Inde, pays high-tech mais avec 320 millions d'analphabètes

Dans les années 80, le gouvernement de l'Etat indien du Kerala s'est lancé le défi d'alphabétiser l'ensemble de sa population. En 1991, les résultats étaient déjà époustouflants: le taux de personnes sachant lire et écrire était monté de 70 à 90 % et chez les jeunes, il avoisinait 100 %. Cette politique a grandement aidé à l'essor économique du Kerala: de nouveaux parcs technologiques viennent de s'y installer. Dans le reste de l'Inde, même si le nombre total d'élèves scolarisés a augmenté dans la même période, le nombre d'analphabètes est passé de 302 à 324 millions de personnes.

Selon une étude de la Banque mondiale de 1997, 32 millions d'enfants entre six et dix ans ne vont pas à l'école en Inde. Cela représente un tiers de cette classe d'âge. Les élèves scolarisés dans les écoles publiques jouissent quant à eux d'un système scolaire pour le moins médiocre. Plus de la moitié du corps enseignant fait défaut, les classes sont bondées et atteignent en moyenne 50 élèves; le matériel de base: tableaux noirs, craies ainsi que l'accès à l'eau potable sont souvent absents des écoles.

Pour remédier à cette situation, les politiciens indiens préconisent la privatisation. D'après les statistiques de l'UNESCO, l'Inde est le pays qui dépense le plus pour l'éducation privée. Ainsi, 27 % des dépenses d'enseignement pour l'école primaire et secondaire sont destinées aux établissements privés. Cette politique renforce les inégalités déjà criantes entre villes et campagnes. Alors que dans ces dernières, les écoles sont presque exclusivement publiques, dans les villes, la moitié des écoles secondaires et 40 % des écoles primaires sont privées ou semi-privées. Amartya Sen, prix Nobel d'économie, peint un tableau en double teinte de l'éducation dans son pays: «Proportionnel-

lement à sa population, l'Inde a six fois plus d'étudiants universitaires que la Chine et elle possède un des meilleurs niveaux d'éducation supérieure parmi les pays en voie de développement. Mais en matière d'alphabétisation, l'Inde est très en retard. C'est un scandale.»

Royaume-Uni: La troisième voie

«Education, education, education»: le slogan de la campagne électorale de 1997 de Tony Blair est encore aujourd'hui l'un de ses principaux chevaux de bataille. Au Royaume-Uni, les classes de 40 élèves, la semaine de quatre jours en raison du manque d'enseignants sous-payés sont encore légion.

A la fin des années 80, l'ancienne majorité avait décidé de casser le système scolaire en place et d'instaurer un élément de marché avec le système du «choix parental». Depuis, les parents d'élèves ayant fini l'école primaire n'ont plus à envoyer leurs enfants à l'école du quartier. Ils peuvent choisir l'école de leur enfant sur la base d'un classement fourni par l'administration. Les meilleures écoles sont prises d'assaut et se permettent dès lors de choisir leurs étudiants de manière à garder le haut du classement l'année suivante. A l'inverse, les écoles moins bien notées ont de la peine à remplir leurs rangs, et se voient même infliger une pénalité de 2000 livres de subsides en moins par place vide. Bien entendu, la majorité des écoles les plus performantes se trouvent dans les quartiers riches, alors que dans les secteurs défavorisés, certaines écoles ont dû fermer leurs portes pour cause de banqueroute.

Le New Labour ne remet pas en question ce système élitiste et inégalitaire. Pour aider les quartiers défavorisés, il promeut avant tout un système de gestion issu de l'économie privée. Le quartier pauvre d'Islington est l'un des premiers à avoir testé cette nouvelle politique. Tous les directeurs d'école ont été remplacés par des gestionnaires issus du privé. Des contrôleurs d'une entreprise privée veillent désormais à la discipline scolaire et surveillent tant les élèves que les enseignants. L'audit scolaire est un marché en pleine croissance estimé à 300 millions de livres par an. Les premiers bilans démontreraient une élévation du niveau scolaire. Mais en maintenant le système du «choix parental», Tony Blair ne parviendra certainement pas à renverser l'exode des meilleurs élèves d'Islington vers les écoles mieux cotées des quartiers riches.

Panne d'électricité



Et si un géant de l'alimentation disposait de l'approvisionnement en eau?

Les infrastructures comme: les routes, le rail ou les lignes électriques sont des éléments-clés de l'industrialisation. Parce qu'elles servent des objectifs de développement et de bien-être général et parce qu'elles impliquent presque tout le temps un monopole, ces infrastructures ont traditionnellement été confiées aux gouvernements. Or, on assiste à un transfert de compétences vers le secteur privé. Dans les pays en développement, 42 % des privatisations réalisées entre 1990 et 1996 ont touché ces secteurs. Sans réglementations contraignantes, ces privatisations n'ont pratiquement jamais amélioré la qualité des services.

Brésil

Depuis début juin 2001, le Brésil est à la diète: tous les ménages doivent réduire de 20 % leur consommation d'électricité. S'ils ne s'y conforment pas, ils risquent soit des majorations de prix pouvant atteindre 200 %, soit une coupure d'électricité allant jusqu'à six jours. L'industrie et l'administration doivent aussi économiser. Même les matchs de foot subissent des restrictions: ils ne sont autorisés que de jour. Cette mesure va coûter cher: près de 800 000 places de travail sont menacées. Seules les fabriques de bougies travaillent à plein régime.

Le gouvernement brésilien invoque la fatalité: faute de pluie, il n'y a pas suffisamment d'eau pour alimenter les barrages. C'est certainement exact, mais il pleut régulièrement moins que prévu. En fait, comme en Californie, la vraie raison de cette débâcle est une privatisation précipitée. Le gouvernement a ainsi mis cinq ans pour établir des règles quant à la fourniture d'électricité. Dans la majorité des grandes villes, le réseau appartenait déjà depuis longtemps à des entreprises étrangères. Les centrales électriques sont, par contre, encore aux mains de l'Etat. Mais comme leur privatisation est à l'ordre du jour, on leur a donné l'ordre de ne plus investir mais de réduire leurs dettes.

Avec ce moratoire de fait dans la construction des centrales et une croissance de la consommation, la pénurie actuelle était programmée. Ni les entrepreneurs, ni le gouvernement ne se sont préoccupés d'anticiper les besoins en électricité. Les premiers, cherchant d'abord à rentabiliser leurs nouveaux investissements, n'avaient aucun intérêt à

ériger de nouvelles centrales dans un secteur économique très opaque. L'autre, négligeant sa mission de service public, n'a émis aucune directive pour assurer un accès universel et continu.

Si la population fustige les coupures d'électricité, certains voient leurs affaires fleurir. Ainsi, Electricité de France (EDF), qui possède la société électrique de Rio, vend son électricité presque cinq fois plus cher que son prédécesseur public. Une telle politique ne serait jamais tolérée en France. Et les prix vont encore grimper! Jusqu'en 2006, le gouvernement a prévu de lever certaines prescriptions sur les prix, laissant ainsi l'offre et la demande seuls maîtres du jeu.

Tout ceci ne concerne pas les millions de Brésiliens qui n'ont pas accès à l'électricité. Ils devront encore longtemps se passer de réfrigérateur et de ventilateur. Car il n'est pas rentable de créer un réseau pour desservir les petits villages.

République Dominicaine

En 1999, le gouvernement a décidé de privatiser la société publique de production et de distribution d'énergie que plusieurs entreprises étrangères ont reprise. Depuis lors, les prix sont passés du simple au double. Le gouvernement a ainsi été contraint de subventionner l'électricité pour la rendre abordable. Mais depuis peu, il s'est déclaré insolvable et refuse de prendre en charge la facture de 5 millions de dollars par mois. Résultat: les usines s'arrêtent. Les coupures d'électricité durent parfois une journée.

Canada

En Alberta, la dérégulation du marché de l'électricité demandée par l'économie privée était prévue depuis six ans. Suite à l'ouverture totale du marché au premier janvier 2001, le prix de l'électricité a pratiquement doublé. Les milieux proches de l'économie demandent aujourd'hui le soutien de l'Etat! Afin de ne pas perdre son électorat, le gouvernement a promis aux ménages des subventions directes pour la consommation d'énergie et d'importantes baisses d'impôt. Selon un rapport de First Energy Capital Corp, une telle dérégulation mène au contrôle du marché de l'électricité par quelques grandes entreprises.

Laissés sans voie



Et si un transporteur britannique reprenait du trafic ferroviaire?

Royaume-Uni

Le Royaume-Uni est le berceau du chemin de fer. Dès la fin du 19^e siècle, ce pays est couvert d'un vaste réseau privé. Nationalisés en 1947, les services ferroviaires britanniques ont toujours souffert de sous-investissements de la part des gouvernements de tous bords. Avec l'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en 1979, les choses n'ont fait qu'empirer. Le rail conjugait à ses yeux tout ce qu'il y avait d'exécration: pouvoir syndical, gabegie et collectivisme. Son gouvernement a donc imposé à «British Rail» de sévères réductions de subventions. Certaines filiales ont été privatisées, mais le véritable démantèlement du monopole de «British Rail» a eu lieu en 1993 sous John Major. L'entreprise publique a été démantelée en 25 divisions d'exploitation, attribuées au plus offrant selon le système des franchises. Une société privée, Railtrack, a obtenu la responsabilité des voies, des infrastructures et des gares. Résultat: un monopole privé a remplacé un monopole public.

Tout ce processus s'est fait de manière précipitée, car le gouvernement Major craignait les élections de 1997 qui présageaient le retour au pouvoir des travaillistes, alors favorables à la renationalisation des chemins de fer. Faute de candidats, certaines lignes ont été liquidées à des sociétés telles que Virgin, dépourvues de toute expérience dans le rail.

Aujourd'hui, les chemins de fer britanniques évoquent d'abord un réseau en décrépitude et des accidents mortels. En 1999 à Paddington (Londres), deux trains sont entrés en collision, bilan: 31 morts. Le 17 octobre 2000 à Hatfield, un autre train a déraillé, provoquant le décès de quatre personnes. La cause: un rail brisé sur une portion de voie en mauvais état notoire. Les plaintes concernant les retards, les trains bloqués, les tarifs exorbitants ont augmenté de près de 80 % depuis l'automne dernier. Un abonnement de parcours annuel Londres-Southampton (équivalent de Lausanne-Berne) coûte près de 8000 francs. Découragés, un grand nombre d'usagers ont donc changé de moyen de locomotion, préférant la voiture et le bus au train.

En privatisant, le gouvernement cherchait à redresser ses finances et à insuffler un nouveau type de gestion venu du privé. Pourtant, un rapport rendu public en mars 2001 estime que pour redresser la situation, les chemins de fer britanniques ont aujourd'hui besoin de 60 milliards de livres. Il propose que la moitié de cette somme soit financée par ... l'Etat!

Mexique

Au 19^e siècle, les chemins de fer étaient le symbole du progrès au Mexique. Le développement du réseau routier dans les années 1940 provoqua leur déclin. L'Etat, propriétaire du rail, délaissa sa modernisation. Le trafic de personnes et de marchandises fut transféré progressivement du rail vers la route. Et les trains ne transportèrent plus que quelques marchandises qui, de par leur poids et leur taille, ne pouvaient être véhiculées par route. Ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer les trajets en car ou ne se trouvaient pas à proximité d'une route, continuaient eux aussi à prendre le train. Le rail était devenu la route du pauvre.

Ces dernières décennies, les trains de troisième classe traversaient encore le sud du pays. Roulant à 30 kilomètres- heure, ils s'arrêtaient de station en station pour déverser leur lot de petits paysans affairés à vendre leurs produits sur les marchés locaux. Le transport de personnes n'étant plus considéré comme rentable, la privatisation des chemins de fers mexicains entre 1996 et 1998 a pratiquement stoppé ce trafic. Le réseau ferroviaire, dépecé en trois lignes principales et plusieurs lignes secondaires, a été concédé pour 50 ans – avec possibilité de prolongation – à des compagnies privées.

La suppression des trains replonge une partie de la population dans une situation moyenâgeuse. Dans la région de Puebla, une ligne qui venait d'être ouverte a été refermée. Les paysans de cette région enclavée doivent à nouveau transporter leurs marchandises à dos d'âne ...

Campagne

Non au bradage mondial des services publics!

Les Faits:

En Suisse, pratiquement personne ne sait que notre gouvernement renégocie en ce moment l'Accord Général sur le Commerce des Services* (AGCS ou GATS en anglais). En vigueur depuis 1995, cet accord risque, une fois renégocié, de remettre en question les services publics fondamentaux.

Les dangers:

L'AGCS réduit la marge de manœuvre des gouvernements et des parlements.

Le pouvoir des gouvernements et des parlements de réglementer des secteurs comme la santé, l'environnement ou l'éducation sera restreint. Les gouvernements pourraient perdre le pouvoir de protéger leurs citoyens et de promouvoir certaines politiques de développement.

L'AGCS ouvre la porte à la privatisation des services publics.

Les entreprises multinationales exercent des pressions pour libéraliser les transports, l'énergie, l'éducation et la santé. Ces services tendent à être considérés comme de vulgaires marchandises. Les gouvernements risquent de ne plus pouvoir assurer à tous, sans distinction, un accès aux services publics fondamentaux.

L'AGCS échappe au débat public.

Comme d'habitude, ces transformations radicales sont négociées sans débat public. C'est une atteinte à la démocratie!

* Les informations sur l'AGCS se trouvent en page 8.

Faites valoir vos droits! Envoyez une carte au Conseil fédéral.

La Déclaration de Berne, plusieurs syndicats et attac-Suisse lancent une campagne de cartes postales. Ecrivez à Pascal Couchepin, Chef du département fédéral de l'économie. C'est son secrétariat (SECO) qui négocie pour la Suisse!

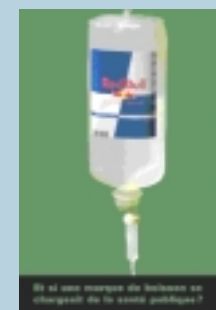
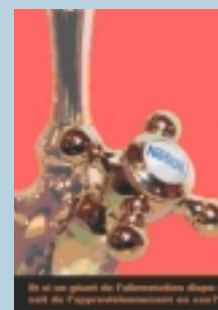
Demandez au Conseiller fédéral de défendre les positions suivantes:

- Les services publics fondamentaux ne doivent pas être soumis aux règles de l'OMC. La santé, l'énergie, l'éducation, l'environnement doivent être réglementés souverainement par les gouvernements. Chacun a droit à des prestations sociales minimales.
- Les gouvernements doivent conserver la possibilité d'édicter des lois nationales en matière d'investissements. L'AGCS ne doit pas servir à compenser l'échec de l'accord multilatéral sur les investissements (AMI). Tout Etat – et les

pays pauvres en particulier – doit conserver les moyens de protéger son industrie naissante de la concurrence de grandes entreprises. Il doit également garder la possibilité de contraindre les investisseurs étrangers à employer du personnel local.

- Les engagements déjà pris en rapport avec l'AGCS doivent être reconsidérés et débattus publiquement. Une évaluation des conséquences de l'AGCS est indispensable avant toute nouvelle négociation.

MERCI d'envoyer vos cartes dès maintenant!



La campagne «Non au bradage mondial des services publics!», est lancée par les organisations et syndicats suisses suivants:

attac-Suisse, Comedia, Déclaration de Berne, Syndicat industrie & bâtiment, Syndicat suisse des mass media, Syndicat suisse des services publics, Unia. Les organisations suivantes soutiennent la campagne: Action Place financière, Association Romande des Magasins du Monde, Association suisse des amis du monde diplomatique, Brücke-Le Pont, Bruno-Manser-Fonds, Centre Europe-Tiers Monde, Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique, Communauté de travail Swissaid/Action de Carême/Pain pour le prochain/Helvetas/Caritas, Confédération des syndicats chrétiens de Suisse, E-CHANGER, Fondation Le Balafon, Fondation Suisse de l'énergie, Genève Tiers-Monde, Incomindios, Medicus Mundi Suisse, Réseau Afrique-Europe Foi et Justice, Schweizerischer Friedensrat, SOLIFONDS, Syndicat de la Communication, Syndicat FTMH, UNITE.